

CORRUPTION

Voir les versets relatifs

Deux fois dans l'A.T., dans les versions Sg. et Syn. : [Os 9:9](#) désigne la dépravation et le désordre moral ; [Ps 16:10](#) dans la Vers. Syn. (D'après LXX et Vulgate) indique l'état dans lequel se trouvent les morts au tombeau. Or, pour l'ancien Israël le corps retourne à la poussière d'où il a été tiré. Cf. [Ge 3:19](#). Cette décomposition est conforme à sa nature. (cf. [Ac 2:27,31 13:34-37](#))

Avec saint Paul le mot prend un sens plus profond et véritablement religieux et métaphysique, car la chair est elle-même le siège du péché. Cf. [Ro 6:23 7:24](#). « Celui qui sème pour la chair, moissonnera de la chair la corruption » ([Ga 6:8](#)). « La chair et le sang ne peuvent hériter le Royaume de Dieu, la corruption n'hérite point l'incorruptibilité » ([1Co 15:50](#)).

Cette conception de la chair était déjà en germe dans l'A.T. ([Ge 6:3,12](#), [Esa 40:6 66:16](#)), dans des passages où il est parlé de la perversité de la chair et de son opposition à Dieu. Mais c'est Paul qui le premier a mis nettement en relation la chair, et le péché, et la corruption. C'est lui aussi qui a montré comment Christ a « mis en évidence la vie et l'incorruptibilité » ([2Ti 1:10](#)) et comment « le corps, semé corruptible, ressuscite incorruptible » ([1Co 15:42](#), cf. [2Co 5:1,6](#)). Voir Chair.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



13 PARTAGES